

Programme de formation

**« Savoir se positionner au sein d'une instance agricole  
pour y être acteur. »**

Formation **basée sur l'exemple de la Chambre d'agriculture**

Le jeudi 17 octobre à la visitation, à Dole (39)

**Objectifs :**

Pour répondre aux objectifs suivants, la formation sera basée sur l'exemple concret de l'organisation de la chambre d'agriculture :

- Comprendre la gouvernance d'une organisation agricole et d'un réseau
- Être en capacité de définir les missions et rôles des administrateurs/trices dans leur fonction, ainsi que les conditions favorables à l'exercice de ces fonctions essentielles
- Être capable de déterminer les règles à mettre en place pour l'efficacité du fonctionnement (pilotage, gestion, relations entre les acteurs).
- Savoir transformer la formation en action sur le terrain.

**Date :** Le jeudi 17 octobre 2019.

**Lieu :** Bâtiment de la Visitation, 3A avenue Aristide BRIAND, à Dole.

**Durée :** 7 heures de formation. **Début :** 9h30. **Fin :** 17h30.

**Organisme de formation :** ARDEAR de Bourgogne-Franche-Comté (Association Régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural de Bourgogne-Franche-Comté).

**Public :** Tout exploitant agricole en Bourgogne-Franche-Comté, notamment les paysans élus au sein de la Chambre d'agriculture des départements de Bourgogne-Franche-Comté et au sein de la Chambre d'agriculture régionale.

**Intervenants :**

**Yves CANTENOT**, ancien directeur de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, récemment retraité

**Dominique Lebreton**, qui a été élu à la Chambre d'agriculture de la Loire Atlantique pendant 18 ans, d'abord en tant qu' élu majoritaire de 1995 à 2007 puis en tant qu' élu minoritaire de 2007 à 2013.

Dominique a été très impliqué à la Chambre d'agriculture puisqu'il a fait partie du bureau pendant 9 ans et a été 1er vice-président.

**Repas :** Repas partagé entre les participants. N'oubliez pas d'amener un petit quelque chose à manger ou à boire à partager...

**Contact inscription :** Marielle BETTINELLI, ARDEAR de Bourgogne-Franche-Comté,  
03 81 26 05 97 ou [ardear.franche-comte@orange.fr](mailto:ardear.franche-comte@orange.fr).

Contenu détaillé au verso

**ARDEAR de Franche-Comté**

n° SIRET : 49512354900018

Enregistrée sous le numéro d'organisme de formation 43250221225. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
19 Grande Rue 25800 Valdahon, Tel : 03 81 26 05 97, mail : [ardear.franche-comte@orange.fr](mailto:ardear.franche-comte@orange.fr)

## **Contenu détaillé de la formation :**

### **Introduction :**

Introduction et présentation des objectifs de la journée. Ajustement collectif du contenu en fonction des attentes exprimées par chacun.

### **Réponse aux objectifs de la formation en s'appuyant sur l'exemple du fonctionnement d'une Chambre d'agriculture de ses instances au quotidien :**

- statuts, missions, instances de gouvernance (bureau, session, commissions, comités d'orientation) au niveau départemental et régional, moyens humains et financiers, réseau), évolutions avec la régionalisation.
- rôle demandé aux différents élus, conditions favorables à l'exercice de ces fonctions, répartition des rôles entre élus et salariés
- quelle gestion pour une efficacité optimale ? (budget d'une chambre d'agriculture),
- les actions possibles des élus (motions chambre...)

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

Paper board et vidéo projecteur.

Echanges avec et entre les participants.

### **Savoir identifier ses marges de manœuvre en tant qu' élu d'une instance agricole pour être acteur sur le terrain.**

A partir de l'intervention d'un responsable ayant été élu à la chambre d'agriculture de Loire Atlantique (aussi bien en situation d' élu minoritaire qu'en situation d' élu majoritaire) sur ses missions confiées au quotidien et ses relations avec les instances de la Chambre et les autres élus :

Savoir retenir les idées principales pour être acteur d'une instance agricole

Faire le bilan de ses réussites et de ses difficultés en tant qu' élu, pour en tirer en conclusion des points de vigilance et recommandations pour améliorer son travail de représentant.

### **Bilan de la journée**

Évaluation de la formation.